

# Vous prenez de la méthadone ? 5 conseils pour protéger vos proches

Si vous prenez de la [méthadone](#), vous savez sûrement que ce médicament peut être dangereux voire mortel pour une personne qui n'a pas l'habitude d'en prendre. Voici les précautions à prendre pour réduire le risque d'accident et comment réagir si une personne de votre entourage en a absorbé par accident.

## Pour réduire le risque d'accident :

- Ne laissez jamais traîner la méthadone. Rangez-la dans un endroit inaccessible aux autres et notamment aux enfants.
- N'ouvrez pas la méthadone à l'avance mais juste au moment de la consommer.
- Ne prenez pas la méthadone devant des enfants. Ils risqueraient de vouloir la consommer par imitation.
- Si possible informez vos proches des risques associés à ce traitement.
- Gardez à portée de main un kit anti-overdose intranasal à base de naloxone (Nyxoid®) que vous pouvez notamment trouver en pharmacie.

## Décès d'enfants ayant ingéré accidentellement de la méthadone

L'Agence nationale de sécurité du médicament (Ansm) a fait état de deux décès récents d'enfants suite à l'ingestion accidentelle de méthadone. Afin d'empêcher ce genre d'accident, l'Ansm a rappelé les [règles de bon usage lorsqu'on dispose d'un traitement méthadone](#).

## En cas d'ingestion accidentelle :

Si l'un de vos proches et notamment un enfant a absorbé de la méthadone, voici la marche à suivre :

- Contactez immédiatement les urgences : 15 (SAMU), 18 (pompiers) ou 112 (toutes urgences)
- S'il a plus de 14 ans administrez-lui de la naloxone par voie intranasale
- Gardez-le éveillé jusqu'à l'arrivée des secours

**Attention** : si vous savez que votre proche a pris de la méthadone n'attendez pas l'apparition des signes d'intoxication pour agir. En effet ces signes peuvent mettre jusqu'à 4 heures avant d'apparaître. Plus tôt vous réagissez mieux c'est.

## Articles en lien :

[Fiche méthadone](#) du Dico des Drogues

[Surdoses \(overdose\) d'opioïdes : la naloxone est utilisable par tous et peut sauver des vies](#) (Ministère des solidarités et de la santé)

